



PRIÈRE

DIX HEURES

M. MICKLEFIELD propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 226 — *Loi sur la présomption de décès et la déclaration d'absence et modifiant la Loi sur les assurances/The Presumption of Death and Declaration of Absence Act and Amendments to The Insurance Act*.

Il s'élève un débat.

M. MICKLEFIELD intervient.

M^{me} FONTAINE, M. EWASKO, M^{me} SMITH (Point Douglas), M. MICHALESKI, M^{me} la ministre MAYER et M. GRAYDON posent des questions au député.

Le débat se poursuit.

M^{mes} FONTAINE et LAMOUREUX, M. WIEBE, M. le ministre GOERTZEN ainsi que M. SWAN interviennent. M. MARCELINO (Tyndall Park) exerce son droit de parole jusqu'à 11 heures et le conserve pour la reprise du débat.

M. SMOOK présente la proposition suivante :

Proposition n° 3 : Remplacement du système FleetNet

Attendu :

que l'ancien gouvernement provincial néo-démocrate a négligé le système de communication d'urgence de la province, ce qui a causé des pannes fréquentes;

que déjà en 2008, le précédent gouvernement provincial néo-démocrate avait été averti que le système FleetNet était obsolète et allait bientôt devoir être remplacé, mais qu'il n'a pris aucune mesure en ce sens, faisant du Manitoba le dernier gouvernement d'Amérique du Nord à moderniser son système;

que les pièces de rechange pour le système FleetNet ont cessé d'être fabriquées en 2003 et que les organismes de sécurité publique ont été obligés de chercher les pièces dont ils avaient besoin sur des sites d'enchères en ligne comme eBay;

qu'en octobre 2012, le précédent gouvernement provincial néo-démocrate a été informé qu'il fallait décider de moderniser le système de communication et qu'il n'a, là encore, rien fait à cet égard;

que la santé et la sécurité de toute la population manitobaine a été menacée par la négligence du précédent gouvernement provincial néo-démocrate en matière de planification essentielle, du fait qu'il plaçait ses priorités avant les intérêts de ses électeurs;

que le système FleetNet a subi une panne majeure en 2012, au plus fort de la saison des incendies;

que lorsque le précédent gouvernement provincial néo-démocrate a passé le pouvoir au gouvernement actuel, il n'a pas fait mention de la désuétude du système de communication FleetNet et du besoin immédiat de le remplacer;

qu'après 17 années durant lesquelles les néo-démocrates ont contribué à la dégradation de la province, le gouvernement provincial actuel a annoncé qu'il était là pour reconstruire le Manitoba, notamment en passant un contrat visant la mise en place d'un nouveau système de communication de sécurité publique pour remplacer FleetNet ainsi que le système de communication radio à très haute fréquence utilisé par les agents de conservation et par les pompiers luttant contre les feux de végétation;

que le premier ministre de la province a indiqué en 2016 que l'augmentation du temps de réparation requis après chaque incident – qui était alors passé d'un total cumulatif de 700 heures en 2012 à plus de 1 000 heures – menaçait la capacité d'interopérabilité des travailleurs de première ligne lorsqu'ils devaient faire face à des urgences;

que le nouveau système comprendra des radios équipées de GPS qui permettront de localiser les premiers intervenants afin d'améliorer leur sécurité, qu'il aura recours à une technologie de chiffrement de pointe garantissant des opérations policières sécurisées et qu'il sera compatible avec les systèmes utilisés par les organismes à l'extérieur de la province;

que le processus d'appel d'offres du gouvernement provincial actuel a permis d'obtenir un coût inférieur aux prévisions,

il est proposé que l'Assemblée législative du Manitoba félicite le gouvernement provincial actuel pour les améliorations qu'il apporte aux technologies de communications contribuant à la sécurité publique au Manitoba.

Il s'éleve un débat.

M. SMOOK intervient.

MM. MALOWAY, MICHALESKI, GERRARD, LINDSEY et GRAYDON posent des questions au député.

Le débat se poursuit.

MM. MALOWAY, MICHALESKI et GERRARD interviennent. M. LINDSEY exerce son droit de parole jusqu'à midi et le conserve pour la reprise du débat.

TREIZE HEURES TRENTE

M^{me} la *ministre* CLARKE dépose les renseignements supplémentaires soumis à l'Assemblée — budget des dépenses ministérielles pour 2019-2020 — Relations avec les Autochtones et le Nord.
(Document parlementaire n° 23)

La présidente dépose le rapport du vérificateur général intitulé « Suivi des recommandations » et daté de mars 2019.
(Document parlementaire n° 24)

M^{me} SQUIRES, *ministre responsable de la Condition féminine*, fait une déclaration au sujet du Mois de la sensibilisation aux agressions sexuelles.

M^{me} FONTAINE et M. LAMONT font des observations sur la déclaration.

Conformément au paragraphe 27(1) du *Règlement*, M. le *ministre* FIELDING, M. SMITH (Southdale), M^{me} LAMOUREUX ainsi que MM. ISLEIFSON et ALTEMEYER font des déclarations de député.

L'Assemblée permet le retour au dépôt de rapports.

M. le *ministre* FRIESEN dépose les renseignements supplémentaires soumis à l'Assemblée — budget des dépenses ministérielles pour 2019 2020 — Santé, Aînés et Vie active.
(Document parlementaire n° 25)

Pendant la période des questions orales, la présidente intervient et demande à la ministre des Services de la Couronne, qui a utilisé les termes « stop spreading lies », de se rétracter.

M^{me} la *ministre* MAYER présente des excuses.

Après la période des questions orales, M. FLETCHER invoque le *Règlement* au sujet de l'utilisation par le député de Radisson d'un appareil électronique pendant cette période.

M. TEITSMA présente de plein gré des excuses à l'Assemblée.

La présidente déclare le rappel au *Règlement* recevable.

Après la période des questions orales, M^{me} FONTAINE invoque le *Règlement* au sujet de la citation par le premier ministre d'un extrait d'un document privé et demande que ce dernier le dépose conformément au paragraphe 40(5) du *Règlement*.

M. le *ministre* GOERTZEN intervient sur le rappel au *Règlement*. La présidente informe l'Assemblée qu'elle met l'affaire en délibéré.

Conformément au paragraphe 33(7) du *Règlement*, le leader du gouvernement à l'Assemblée annonce que la proposition portant sur la réduction de la taxe de vente provinciale sera examinée le prochain mardi où seront abordées les affaires émanant des députés.

Présentation et lecture de pétitions :

M. GRAYDON — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à modifier la *Loi sur le temps réglementaire* en vue d'abolir l'heure avancée au Manitoba à compter du 4 novembre 2019, afin que le Manitoba reste à l'heure normale du centre (HNC) tout au long de l'année et à perpétuité. (C. Sabourin, N. Leclair, C. Hofer et autres)

M. LINDSEY — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à rétablir les services d'obstétrique du Flin Flon General Hospital et à collaborer avec le gouvernement de la Saskatchewan et le gouvernement fédéral afin de veiller à ce que ces services continuent d'être offerts à l'échelle régionale. (P. Matchett, C. Murray, B. McLambie et autres)

M^{me} FONTAINE — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à s'engager immédiatement à régler le problème de la surpopulation des chiens au Manitoba — plus particulièrement dans les collectivités du Nord — en capturant sans cruauté les chiens abandonnés et en les plaçant dans de nouveaux foyers et, en collaboration avec les organismes de protection des animaux, l'Association vétérinaire du Manitoba, les organismes de sauvetage des animaux de première ligne et le gouvernement fédéral, à élaborer immédiatement une stratégie provinciale visant la stérilisation ou la castration des chiens ainsi que la prestation de services vétérinaires destinés aux chiens des collectivités du Nord ayant un maître en vue de veiller à la sécurité des collectivités et de leurs citoyens.

M^{me} SMITH (Point Douglas) – Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à évaluer la possibilité d'établir une équipe interministérielle chargée d'assurer un leadership dans le cadre d'une réponse coordonnée et adaptée à la culture à l'égard de la crise croissante des dépendances dans notre province, réponse qui comprend une campagne de sensibilisation forte et généralisée portant sur les dangers de l'usage des méthamphétamines et des opiacés et présentant notamment un volet sur la sensibilisation aux dépendances à l'intention du personnel médical de première ligne au sein des établissements de soins de santé, ainsi que la possibilité d'offrir des services supplémentaires en matière de dépendances à Brandon et dans l'ouest du Manitoba pour tous les types de soins, y compris les urgences, la désintoxication, la réadaptation à long terme, les logements de transition et l'aide à la gestion des troubles concomitants, et d'exhorter le ministre de la Santé, des Aînés et de la Vie active à évaluer la possibilité de dresser un inventaire accessible au public répertoriant tous les établissements voués aux dépendances au Manitoba et de fournir de l'aide aux familles dont des membres font face à des dépendances, notamment du counseling, l'orientation aux patients et la promotion des droits, ainsi qu'un accès direct et gratuit à la naloxone. (H. L. Hildebrandt, G. Murray, P. Murray et autres)

M. GERRARD propose la motion prévue pour une journée de l'opposition qui suit :

Que l'Assemblée législative du Manitoba condamne le gouvernement provincial étant donné qu'il a entrepris de sabrer le financement accordé à l'éducation, ce qui risque de compromettre la qualité de l'éducation des étudiants manitobains, qu'il a fermé le Centre d'appui pédagogique du Manitoba et qu'il a ridiculisé le processus d'étude des programmes d'enseignement lorsqu'il a embauché Avis Glaze, qui a joué un rôle de premier plan dans l'élimination des commissions scolaires en Nouvelle-Écosse, ainsi que Clayton Manness et Janice MacKinnon, anciens ministres qui ont réduit le financement accordé à l'éducation afin d'équilibrer les budgets.

Il s'élève un débat.

M. GERRARD, M. le *ministre* GOERTZEN, M. WIEBE, M^{me} KLASSEN, M. FLETCHER, M^{me} SMITH (Point Douglas), M. LAMONT et M^{me} LAMOUREUX interviennent. La motion, mise aux voix, est rejetée à la majorité.

POUR

ALLUM
FONTAINE
GERRARD
KINEW
KLASSEN
LAMONT
LAMOUREUX

LATHLIN
LINDSEY
MALOWAY
MARCELINO (Logan)
MARCELINO (Tyndall Park)
SMITH (Point Douglas)
SWAN..... 14

CONTRE

BINDLE
CLARKE
COX
CULLEN
CURRY
EICHLER
EWASKO
FIELDING
FRIESEN
GOERTZEN
GUILLEMARD
HELWER
ISLEIFSON
JOHNSON
JOHNSTON
LAGASSÉ
LAGIMODIERE
MARTIN

MAYER
MICHALESKI
MICKLEFIELD
MORLEY-LECOMTE
NESBITT
PEDERSEN
PIWNIUK
REYES
SMITH (Southdale)
SMOOK
SQUIRES
STEFANSON
TEITSMA
WHARTON
WISHART
WOWCHUK
YAKIMOSKI 35

Mardi 2 avril 2019

La séance est levée à 17 h 1, et l'Assemblée ajourne ses travaux à demain, 13 h 30.

La présidente,

Myrna Driedger